

Axe 1

«Energie et constructions»

- Réduction liée à la consommation énergétique, la construction ou la rénovation des bâtiments
- Adaptation liée au confort thermique, à la contribution des constructions aux îlots de fraîcheur et à la résistance aux événements climatiques extrêmes

Axe 2

«Mobilité»

- Réduction liée à la consommation énergétique des véhicules et leur cycle de vie mais aussi aux infrastructures de mobilité
- Adaptation liée à la conception des infrastructures de mobilité

Axe 3

«Alimentation»

- Réduction liée à l'impact carbone des aliments consommés localement et majoritairement importés
- Adaptation liée à l'évolution de l'offre alimentaire locale pour réduire la dépendance à des filières d'approvisionnement vulnérables face aux changements climatiques

Les **6 axes** comptent **24 mesures** (4 mesures par axe) qui elles-mêmes se déclinent en un total de **110 actions**. Pour une vue d'ensemble du PCCom, se reporter au QR code ci-contre.

Axe 4

«Consommation et production»

- Réduction liée à l'impact carbone des biens et services importés et consommés localement
- Adaptation liée à l'évolution du tissu économique pour réduire la dépendance aux marchés internationaux qui peuvent être perturbés par les changements climatiques

Axe 5

«Territoire et population»

- Réduction liée à la séquestration du carbone dans les sols à travers l'agriculture
- Adaptation liée à un aménagement du territoire prenant en compte la réduction des îlots de chaleur, les événements climatiques extrêmes, mais aussi la préservation des ressources naturelles

Axe 6

«Processus transversaux»

- Coordinations interne et externe à l'administration pour la mise en œuvre du PCCom

